



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU VINGT-HUIT JUILLET  
DEUX MILLE VINGT ET UN

Affaire 06-280721

Aménagement d'un préau à l'école maternelle Les Myosotis – Validation du plan de financement de l'opération au titre du PRR 2021

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 22 juillet 2021 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **23**

Absents : 02

Procurations : 04

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

L'an deux mille vingt et un le VINGT-HUIT JUILLET à DIX-SEPT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS :** Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8<sup>ème</sup> adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S) :** Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

**PROCURATION(S) :** Erick BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean Claude DAMOUR – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à François FRUTEAU de LACLOS – Sylvie LEGER conseillère municipale à Sophie ARZAL



Le coût de l'opération s'élève à 99 422.00 € HT et se décompose comme suit :

- Études : 22 925.05 €
- Travaux : 76 496.95 €

La présente délibération a pour objet de valider le changement de destination et le plan de financement correspondant pour ce projet, retenu dans le cadre de l'appel à projets « Plan de relance régionale 2021 » lancé par la Région Réunion en mars 2021.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le financement de cette opération qui est évaluée à 99 422.00 € HT, au titre du Plan de Relance Régional 2021. Le plan de financement proposé est le suivant :

<b>Montant global de l'opération (HT)</b>	<b>99 422.00 €</b>
Dont financement Région au titre du PRR 2021 (90% HT)	89 479.80 €
<b>Reste à financer par la Commune (HT)</b>	<b>9 942.20 €</b>
TVA à la charge de la Commune (Taux 8.5%)	8 450.87 €
<b>Total général (TTC)</b>	<b>107 872.87 €</b>

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

**VALIDE** les termes du présent rapport,

**VALIDE** le plan de financement de ce projet,

**AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

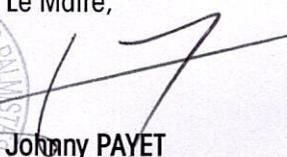
---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,



  
**Johnny PAYET**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20210728-DCM06-2021-DE  
Date de télétransmission : 09/08/2021  
Date de réception préfecture : 09/08/2021